



VALRAS-PLAGE

VOTRE JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES



Vos élus référents de quartiers

DOSSIER PAGE 08



• L'ÉDITO



La saison estivale que nous venons de vivre fut inédite à plusieurs titres.

Inédite économiquement car le tourisme a été catastrophique au printemps et très décevant en juin. Pourtant, force est de constater que la fréquentation touristique du cœur de saison a été supérieure aux attentes compte tenu du contexte très particulier.

L'épidémie a occupé tous les esprits, échauffé les échanges, créé quelques tensions.

A Valras-Plage, exception faite de quelques incivilités plus ou moins graves, nous avons contenu la délinquance grâce à des actions conjuguées des CRS sur les plages et de la gendarmerie nationale et de la PM dans la ville. Au final aucune exaction grave n'a été à déplorer contrairement à d'autres stations du littoral.

Un débat a agité le cœur de l'été : le maire doit-il prendre un arrêté portant OBLIGATION du port du masque ? Peut-être à tort, j'ai souhaité faire confiance à l'intelligence collective et à la prise de responsabilités commune. En effet, les choses étaient claires : seuls les gestes barrières, dont le port du masque, sont reconnus comme efficaces pour éviter la propagation du virus. Et vous avez en effet été très nombreux à n'avoir pas besoin d'une obligation écrite revêtue d'un cachet officiel pour vous protéger et protéger les autres. Mais hélas, il a fallu en arriver à rendre officiellement obligatoire ce qui semblait une évidence et aujourd'hui ce geste est réglementé par le Préfet. Inédit car j'ai été contraint d'annuler toute la programmation d'animations estivales pour éviter au maximum les rassemblements massifs. Nous avons

misé sur du spectacle déambulatoire dont nous avons dû annuler également une partie. Les associations ont également spontanément renoncé à leurs activités et nous les remercions de leur bon sens.

Inédit car l'insouciance qui est l'apanage des étés valrassiens n'était pas au rendez-vous et que l'inquiétude mêlée à l'envie de revoir ses proches, de sortir, d'aller au restaurant se mêlaient à tout moment dans les esprits de chacun.

Inédit, enfin, car en ce début d'été, le nouveau président de l'agglomération Béziers Méditerranée, Robert Ménard, a délibérément ignoré notre commune, ainsi que 7 autres et les ont privées de siéger dans l'exécutif en ne leur accordant pas de vice-présidence. Quand la politique politicienne prend le pas sur l'intérêt et l'avenir de tout un territoire, quand

l'esprit de revanche et l'intolérance sont au pouvoir, c'est la démocratie qui souffre. Et ce sont les habitants d'une partie de ce territoire qui sont bafoués et mis à l'index. Nous ne l'accepterons pas et resterons vigilants.

Vigilance, ce sera notre credo pour de longs mois encore. Sur le plan de la santé d'abord et c'est l'essentiel. Sur le plan politique ensuite car nous devons être attentifs à la poursuite de la modernisation et de l'attractivité de ce territoire biterrois qui nous est cher !

Prenez soin de vous.

Avec tout mon dévouement. ■

Daniel BALLESTER
Maire



Un vide-grenier caritatif P. 03



Jeudis... je lis ! P. 05



Rentrée du groupe scolaire Jules Vernes P. 12

ACTUALITÉS

- France Services. Pôle social de la ville de Sérignan **03**
Distribution de masques aux valrassiens **03**
Un vide-grenier caritatif **03**
Les spectacles du Palais de la mer **05**
La Maison de Santé Pluriprofessionnelle **06**

- L'Espace jeunesse sort de terre **06**
L'autorisation préalable de mise en location d'un logement **07**

TRIBUNE LIBRE **06**

DOSSIER

- Vos élus référents de quartiers **08**

VIE DE LA COMMUNE

- CCAS :
Les visites de convivialité **10**
Bibliothèque pour tous... **11**
Médiabus **11**
Groupe scolaire Jules Verne : une rentrée parfaitement réussie ! **12**

ÇA S'EST PASSÉ À VALRAS

- Renc'Arts de rue, le nouveau festival d'été de Valras-Plage ! **13**

AGENDA

- Les événements des mois d'octobre et novembre **15**

MAIRIE

HORAIRES D'OUVERTURE : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 | TÉL. 04 67 32 60 06

BUREAU CCAS

HORAIRES D'OUVERTURE : ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h | TÉL. 04 67 32 68 80

STRUCTURE MULTI ACCUEIL

LES DAUPHINS
1, bd Roger Audoux | TÉL. 04 67 32 77 35

GROUPE SCOLAIRE

ÉCOLE MATERNELLE | TÉL. 04 67 32 33 97

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Bd Gambetta | TÉL. 04 67 32 11 38

SERVICE ENFANCE

Bd Roger Audoux | TÉL. 04 67 32 68 82

PORT DE VALRAS-PLAGE

Bd Jean Dauga | TÉL. 04 99 41 36 80

ÉCOLE DE VOILE

Bd Jean Dauga | TÉL. 04 67 32 15 57

GENDARMERIE

TÉL. 04 67 32 02 53

POLICE MUNICIPALE

35, bd Jean Dauga | TÉL. 06 83 87 90 96

MÉDECINS

ALAIN DE ALMEIDA
11, bd de la République | TÉL. 04 67 32 09 90

GÉRARD CHAMBERT

Rce Bleu Marine
14, rue Charles Cauquil | TÉL. 04 67 32 30 60

OLIVIER MAFFRE

Le Panoramic
29, bd Roger Audoux | TÉL. 04 67 98 04 74

FABRICE MARBAT

Rce Bleu Marine
14, rue Charles Cauquil | TÉL. 04 67 32 30 60

HÉLÈNE MOULS MOLINER

Le Panoramic
29, bd Roger Audoux | TÉL. 04 67 98 04 74

MATÉRIEL MÉDICAL & ORTHOPÉDIQUE

LITTORAL SANTÉ
33, Bd Roger Audoux | TÉL. 04 67 35 93 49

DENTISTES

MARC BOURRIE
26, rue Charles Thomas | TÉL. 04 67 39 66 71

ROMAIN VILLENEUVE

17, bd de la République | TÉL. 04 67 32 80 51

DIÉTÉTICIENNE

PAULINE MIALHE
5, bd St Saëns | TÉL. 07 68 04 93 66

LUDIVINE RIVIÈRE

29, bd Jean Dauga | TÉL. 07 81 12 36 52

PHARMACIES

DE LA PLAGE
Allée du général de Gaulle | TÉL. 04 67 32 03 93

LES MOUETTES

Av. des Elysées | TÉL. 04.67 37 35 20

AMBULANCES

DEYRES | Av. du casino | TÉL. 04 67 32 03 04

POMPIERS

Rue du château d'eau | TÉL. 18

KINÉSITHÉRAPEUTES

CABINET CHAMBERT-HOULÈS
14, av. Charles Cauquil | TÉL. 04 67 39 52 89

SARAH SIMEONE, SYLVAIN SIGNORET

22, bd de la Récanette | TÉL. 04 67 32 15 10

CENDRINE BRINGUIER-SOULAYROL

22, bd de la Récanette | TÉL. 04 67 32 15 10

OSTÉOPATHES

MAXIME BOURRIÉ
14, av C Cauquil | TÉL. 06 43 14 99 31

SOPHIE GIGNEYS

17, bd de la République | TÉL. 06 48 60 21 73

THOMAS LAGARDE-IGOUNENC

22, bd de la Récanette | TÉL. 06 42 05 40 90

FRANCK VILLAZ

17, bd de la République | TÉL. 06 37 89 24 85

INFIRMIERS

CABINET CARAUSSÉ, COLLET, BALLESTER
12, rue Chateaubriand | TÉL. 06 08 99 54 12

CABINET D'INFIRMIERS

FRANÇOIS IZARD | TÉL. 06 21 79 49 45
KATIA PAREDERO | TÉL. 06 25 86 34 44
ANTHONY NAVARRO | TÉL. 06 33 98 35 81

CYRIL HAPPINETTE

29, bd Jean Dauga | TÉL. 06 77 81 64 79

CÉDRIC LAFFONT

2, rue du Gourp Salat | TÉL. 06 25 05 20 54

MARIE LOPEZ

23, Bd Jean Dauga | TÉL. 06 18 24 18 82

JEAN-MARC MÉNIVALE

29, bd Jean Dauga | TÉL. : 06 51 16 09 68

JEAN-PHILIPPE MATERAT

29, bd Jean Dauga | TÉL. 06 24 55 54 52

DANIEL SABATTE

29, bd Jean Dauga | TÉL. 06 89 04 40 13

ELIANE TODIERE

29 bd Jean Dauga | TÉL. 06 79 80 83 76

DELPHINE DUGIED | TÉL. 06 11 51 47 83

CORINNE RIVALLEAU

5, bd Roger Audoux | TÉL. 06 49 89 08 08

JULIEN BELOU

11, bd de la République | TÉL. 06 07 12 19 44

OLIVIER DURAND

27, bd Roger Audoux | TÉL. 06 98 82 80 48

PSYCHOLOGUES

FRÉDÉRIC BERTHÉAS
20, av. du Casino | TÉL. 04 67 37 36 41
PORT. 06 62 58 51 28

CAROLE MEYER

2, bd Gambetta | PORT. 06 20 49 37 80

MIREILLE DE LA CHESNAYE | Artthérapeute

14, bd Pierre Giraud | TÉL. 04 67 39 63 32
PORT. 06 12 84 16 25

PODOLOGUES

MICHÈLE CHESA
1, rue Pierre Loti | TÉL. 04 67 32 70 33

MURIEL THIROINE

11, bd de la République | TÉL. 04 67 32 06 37

PSYCHOTHÉRAPEUTE

ROBERT MALTESE | Psychopraticien TCC -
Psychothérapie comportementale
sur RDV à votre domicile | TÉL. 06 20 64 56 97

COACHING À DOMICILE

MARINE TACHET | coach sportive ; diplômée d'Etat
TÉL. 07 70 49 70 70

VÉTÉRINAIRES

MARIE-MERCIER-MOSNIER
5, bd Roger Audoux | TÉL. 04 67 39 74 16

AVOCAT

ISABELLE SEGUIER
17, bd de la République | TÉL. 04 67 28 33 91

NOTAIRE

FRÉDÉRIC PEITAVY
14, av. Charles Cauquil | TÉL. 04 67 11 02 00

OPTICIEN

DAMIEN ROUANET
8, bd Gambetta | TÉL. 04 67 32 75 05

PHOTOGRAPHE

MIDI PHOTO | CHRISTIAN COLLADO
Photos d'identité - ephotos
39, rue Charles Thomas | TÉL. 04 67 39 61 93





France Services Pôle social de la ville de Sérignan

Situé place des Anciens Combattants (bâtiment de l'ancienne Trésorerie) à Sérignan, le Pôle social municipal – France Services a pour mission de faciliter et simplifier la relation des usagers aux services publics.

France Services est un guichet unique multi-administrations qui fait suite aux Maisons de Services au Public (MSAP), avec une offre de services diversifiée et renforcée. Ce lieu d'accueil de proximité est un bel outil de cohésion sociale. Faciliter l'accès aux droits, accompagner dans les démarches administratives, pour l'ensemble de la population, et ce, sur un large Territoire composé des communes de Sérignan, Valras-Plage, Vendres, Sauvian, Cers, Lespignan et Villeneuve-les-Béziers, tels sont les objectifs de cette structure qui rencontre un franc succès avec une fréquentation quotidienne très importante.

Cet espace dispense, donc, un bouquet de neuf services : ceux du ministère de l'Intérieur (pour l'aide au renouvellement des papiers d'identité, du permis de conduire et de la carte grise), des finances publiques (pour la déclaration de revenus, appropriation du prélèvement à la source) et de la Justice (avec l'accompagnement de l'utilisateur dans l'accès au droit), de l'assurance maladie, de l'assurance retraite, des allocations familiales,

de Pôle emploi, de la Mutualité sociale agricole et de La Poste.

En outre, le Pôle social – France-Services possède trois espaces de confidentialité équipés d'ordinateurs et de bornes numériques reliées à une imprimante et un scanner laissés à la libre disposition du public. Plusieurs salles de réunion sont à la disposition des partenaires et des usagers pour mettre en place les réunions d'informations ou les ateliers.

Les équipes de France Services ont été formées pour être à l'écoute des habitants des communes du Territoire. Elles proposent des aides de qualité dans une multitude de domaines et contribuent à faciliter le quotidien de tous ceux qui solliciteront un soutien. ■

> RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Le Pôle social est ouvert au public du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Tél. : 04 67 32 62 10 (Standard)

Mail : polesocial@ville-serignan.fr



Coronavirus / Covid-19
Port du masque obligatoire

Distribution de masques *aux valrasssiens*

Une nouvelle distribution de masques aura lieu du 12 octobre au 28 octobre au Palais de la mer le lundi et le mercredi de 9h à 18h

non-stop. Pensez à vous munir de votre justificatif de domicile et de votre carte d'identité. ■



Un vide-grenier caritatif

Un vide-grenier organisé par les associations « L'espoir » et « L'espoir pour l'enfant », en partenariat avec la ville de Valras-Plage, est programmé les samedi 24 et dimanche 25 octobre, toute la journée, sur l'esplanade Turco et le front de mer.

Les bénévoles enregistrés tout au long de ce week-end, seront intégralement reversés à la Ligue contre le cancer et au Téléthon 2020. Les exposants intéressés par cette manifestation, doivent obligatoirement s'inscrire auprès de Messieurs Robert Cros, président de l'association « L'Espoir », et Jean-Paul Palacio, président de l'association « L'espoir pour l'enfant ». ■

> CONTACTS 06 76 71 09 18 - 06 86 49 79 90 - 06 81 86 39 17

OCTOBRE / NOVEMBRE 2020 • VALRAS-PLAGE • JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Mairie de Valras-Plage

Allées de Gaulle - BP25 34 350 Valras-Plage
Tél. 04 67 32 60 06 • Fax 04 67 32 59 06
mairie@ville-valrasplage.fr

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION

Daniel BALLESTER

COMITÉ DE RÉDACTION

Sylvia HOIBIAN sylvia.hoibian@ville-valrasplage.fr
Hervé ROBIN robin@ville-valrasplage.fr

CONCEPTION

AGENCE PROMÉTHÉE
www.agencepromethee.com

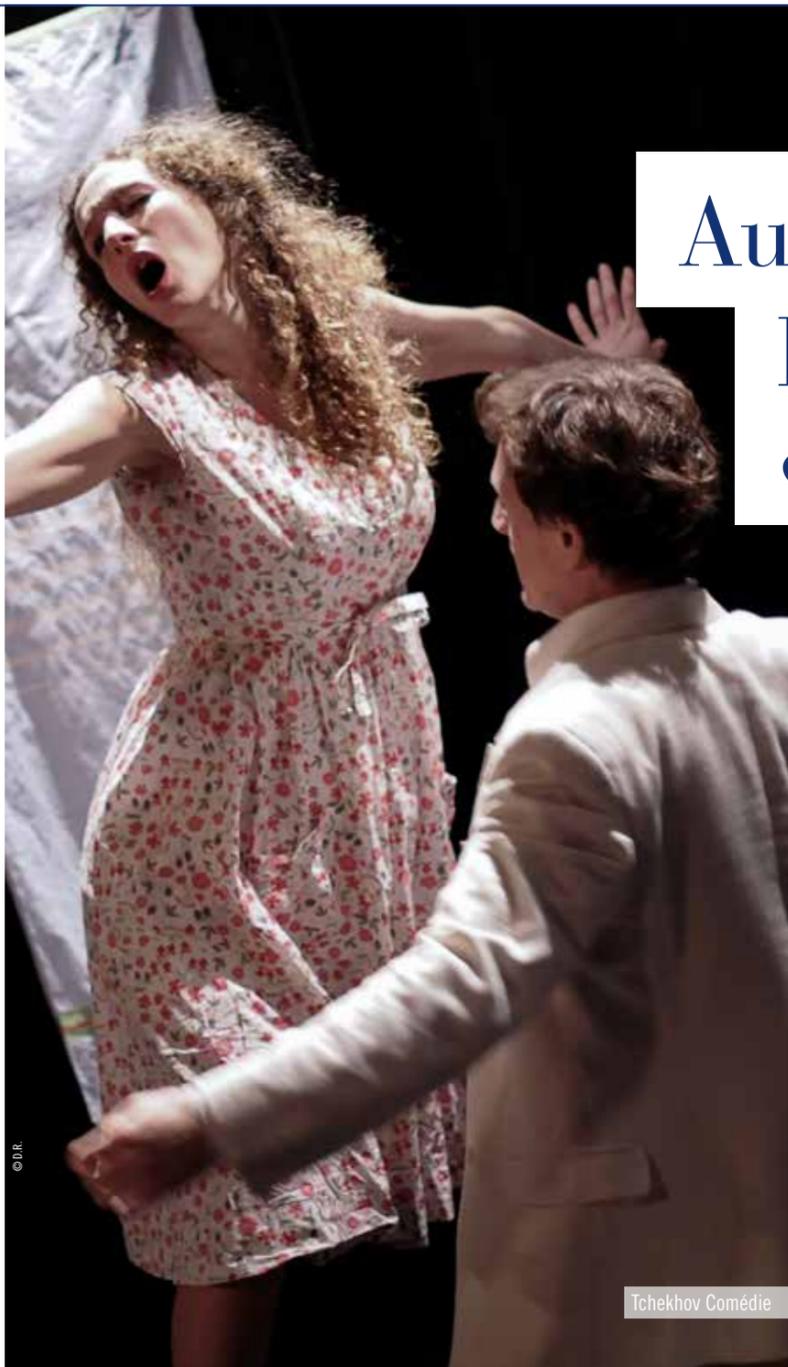
IMPRESSION

COMBES & HUND Parc d'activité du Capiscol - 34 000 Béziers

PHOTOS

Mairie de Valras-Plage, Communauté d'agglomération Béziers Méditerranée, Adobe Stock, D.R..

Licences 1-1118778, 2-1118880, 3-1118881



Tchekhov Comédie

Au Palais de la mer, ce soir... Humour, Théâtre, & Musique

Fidèle à sa politique culturelle de proposer tous les mois, hors saison estivale, des spectacles et concerts qui se distinguent par leur qualité et leur diversité, la ville de Valras-Plage a programmé le samedi 10 octobre, et les vendredi 6, samedi 14, vendredi 20 et samedi 28 novembre, cinq soirées exceptionnelles.

➤ **Samedi 10 octobre à 20h30 :**
Music-Hall « Classe ! »

Cécile Giroud et Yann Stotz...
Un duo époustouflant !

Cette association explosive, totalement inédite en France, de deux performeurs humoristes/musiciens/imitateurs, offre un Musicomic Show moderne et unique en son genre, copieusement varié, surprenant, très drôle bien sûr et même émouvant ! Cécile Giroud et Yann Stotz se moquent de tout mais ils le font avec panache et un tel sens de la musicalité que cela rend leurs numéros définitivement réjouissants ! Un duo explosif sur fond musical où l'absurde vient pimenter la routine.

BILLETTERIE GRATUITE

à l'Office de tourisme • 04 99 41 36 36
[spectacle à partir de 12 ans]

➤ **Samedi 14 novembre à 20h30 :**
Théâtre « Tchekhov Comédie »

**Une proposition désopilante,
émouvante et moderne sur le
couple !**

Tchekhov aborde avec *La demande en Mariage* et *L'Ours*, deux comédies dramatiques, la difficulté de se maîtriser quand,

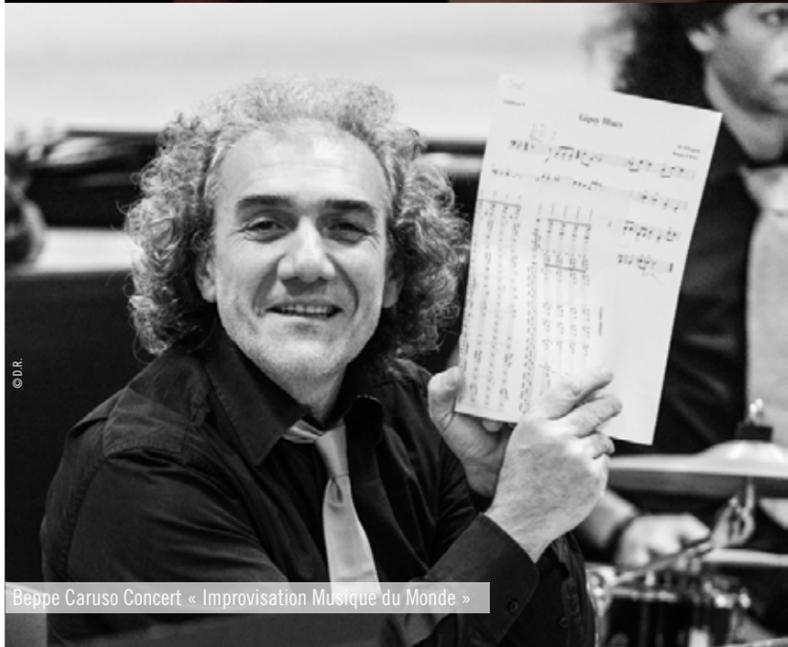
dans le contexte, l'amour règne secrètement. Les personnages se cherchent et se provoquent afin de prendre le pas l'un sur l'autre. Mais leur confrontation à la quête désespérée du bonheur, a ici des accents de vaudeville. L'énergie de la mise en scène et du jeu des acteurs offrent un comique efficace et entraînant qui met de la couleur et éclaire une réalité humaine parfois consternante. Un spectacle très révélateur du rêve du maître russe, qui souhaitait que l'on rit à ses œuvres.

Avec : *Philippe Collin, Julien Le Provost, Sophie Parel* / Texte : *Anton Tchekhov* / Traducteurs : *André Markowicz et Françoise Morvan* / Mise en scène : *Sophie Parel* / Lumières : *Antonio De Carvalho* / Décor : *Jacques Tolosa* / Compositeur : *Virgile Desfosses* / Costumes : *Catherine Lainard*

BILLETTERIE GRATUITE

à l'Office de tourisme • 04 99 41 36 36
[spectacle à partir de 10 ans]

—
**Spectacles proposés par
L'Avant-scène Conservatoire à
rayonnement départemental
Béziers Méditerranée,**



Beppe Caruso Concert « Improvisation Musique du Monde »





Classe !

en partenariat avec la ville de Valras-Plage

> Vendredi 6 novembre à 19h : Concert « Clarinette Divaïque »

Avec Céline Garcia, comédienne et Andreï Freidine, musicien

Petite clarinette en mi bémol, clarinette basse et manipulation de la matière sonore dont Andreï Freidine et son ordinateur ont le secret ; piano électronique, tablas, percussions d'Inde osent l'improvisation.

ENTRÉE LIBRE

> Vendredi 20 novembre à 19h : Concert « Ode à Beethoven »

Avec Cécile Désier, violon ; Marion Picot, violoncelle ; Nicolas Pays, piano et Guillaume Fournier, récitant

Au travers de ses pièces pour piano les plus célèbres, quatre artistes se partage-

ront la scène pour vous immerger dans l'œuvre puissante de ce combattant solitaire, qui révolutionna le langage musical. Entrée libre

> Samedi 28 novembre à 18h : Concert « Improvisation Musique du Monde »

Avec Beppe Caruso, tromboniste
Tromboniste formé au conservatoire de Milan, Beppe Caruso a écrit pour le Big band de L'avant-scène, quatre morceaux de styles différents joués sous sa direction lors du concert de clôture de cette journée.

ENTRÉE LIBRE

■ **ATTENTION !** Pour toutes ces animations, respect des gestes barrières et port du masque recommandé lorsque la distanciation physique ne peut être respectée.



Soirées Partage de lectures, le troisième jeudi de chaque mois...

« Jeudi... Je lis ! »

Si la lecture est une expérience intime, il existe un plaisir particulier à partager un texte avec un auditoire, échanger des avis sur des auteurs et des livres coups de cœur, découvrir de nouveaux horizons littéraires, en toute convivialité et en toute liberté...

Une première réunion d'information est fixée le **jeudi 15 octobre à 18h30 au Palais de la mer**. Les objectifs de cette assemblée sont triples : présenter ce nouveau

concept littéraire « Jeudi... Je lis ! », recueillir les idées des participants et mettre en place l'organisation. ■



La Maison de Santé Pluriprofessionnelle : un projet essentiel pour tous les Valrassiens

La création d'une maison de santé pluriprofessionnelle figurait dans le programme de l'équipe de Daniel Ballester. Il est aujourd'hui inscrit dans le projet municipal 2020-2026.

Les MSP proposent en un même lieu un ensemble de services de santé de proximité sans hébergement, ainsi que des actions de prévention. Elles constituent une réponse à l'évolution des modes d'exercice souhaités par de nombreux professionnels de santé, en favorisant également l'ouverture et la coordination des acteurs de prévention et d'éducation à la santé présents sur les territoires.

Elles sont les garants d'une pérennisation d'une offre de santé plurielle et ainsi favorisent l'accès aux soins.

Il s'agit donc d'un projet essentiel pour Valras-Plage porté à bout de bras par le maire Daniel Ballester et le Dr Laurence Safont, conseillère municipale déléguée à la santé et aux solidarités. Cette dernière a rencontré bon nombre de professionnels de santé valrassiens (médecins, dentistes, infirmiers, kinésithérapeutes, etc) pour leur exposer le projet et les inciter à rejoindre cette structure. Une rencontre entre l'Agence Régionale de Santé, le maire et le Dr Safont a déjà eu lieu pour une présentation globale du projet. L'ARS s'est montrée enthousiaste et prodiguera des conseils pour son aboutissement.

Le terrain qui accueillera ce bâtiment a été déterminé : il s'agit d'un terrain appartenant à la ville situé dans les quartiers ouest de la ville.

Des informations régulières sur l'avancement de ce projet seront données dans ce journal. ■



L'Espace jeunesse sort de terre

Ce mardi 15 septembre, le maire de Valras-Plage accompagné par Corinne Calmette, adjointe au maire déléguée à l'enfance et à la jeunesse, Clément Briéra, conseiller municipal délégué à la jeunesse et Laurence Safont, conseillère municipale déléguée à la santé se sont rendus sur le chantier de construction du futur espace jeunesse.

Inscrit dans le programme 2014-2020, ce projet devient réalité. La Ville veut en effet accorder aux jeunes toute la place qu'ils méritent et cet espace leur est dédié.

Installé en lieu et place de l'ancien mille clubs, jouxtant le stade, à 2 pas du cœur de ville et de la plage, il est en passe de devenir l'adresse incontournable de tous les jeunes Valrassiens.

Ce bâtiment qui sera doté d'un espace extérieur aménagé, ombragé et d'un parking accueillera les centres de loisirs le mercredi et durant les congés scolaires. Il abritera également le centre Entr'ados, et permettra de développer les actions contenues dans le projet municipal en direction des jeunes. Il a donc vocation à leur proposer des activités et à leur

fournir des informations dans de multiples domaines et leur apporter des solutions et un accompagnement pour développer leurs projets, faire aboutir leurs démarches personnelles et professionnelles...

Un accueil ouvert chaque jour permettra son accès aisément.

Corinne Calmette nourrit déjà mille et un projets à développer qu'ils soient pédagogiques en lien avec la nature pour l'aménagement du parc ou plus ludiques et créatifs pour les ados et jeunes adultes « c'est un bel endroit, vaste, où les jeunes et les enfants se sentiront bien, se sentiront chez eux. En tous cas, nous ferons tout pour ! »

Les travaux devraient s'achever au début du printemps 2021 pour une ouverture dans la foulée. ■

En vertu de la réglementation et notamment de l'article L 2121-27-1 du Code Général des Collectivités territoriales, chaque groupe (majorité et opposition) a le droit de s'exprimer dans cet espace. Les textes qui sont publiés dans cette tribune libre sont reproduits tels qu'ils ont été transmis et n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Valrassiennes, Valrassiens,

Nous adressons nos félicitations au nouveau président de l'Agglo Béziers Méditerranée, M. Robert Ménard, ainsi qu'à ses vices-présidents. Nous nous réjouissons de cette élection qui prouve enfin que la tricherie a ses limites même lorsqu'elle est exercée par des professionnels du baratinage. Néanmoins, on ne se lassera pas de constater que les bramelements vont bon train. On se plaint de "petits arrangements entre amis" et on trouve "stupéfiant" que 8 maires aient été "exclus" du carnet d'adresse du nouveau président.

Des jérémiades qui se passent de commentaires. Il suffit d'en rire et de lever les épaules. Ses compétences en tant que maire n'étant plus à prouver, nous ne doutons pas que M. Ménard fera un excellent président d'agglo, et que ses aptitudes et son bon sens rendront de tels discours aussi inaudibles que ceux de ses derniers concurrents.

Notez quand même que l'"exclusion" de Sérignan lui vaut 5 pages dans le JDB... Il sera difficile d'en faire autant pour Valras-Plage puisque rien ne s'y

passé. Mais arrêtons les bruits sourds. Les priorités devraient être ailleurs. Surtout en cette période de crise qui impacte notre quotidien. A Valras, les commerçants et les personnes âgées sont les plus vulnérables à ce jour. Nous devons unir nos forces et nos idées, cela montrerait enfin une prise de conscience et une volonté de changement. Car avant de parler d'"esprit communautaire" et de vouloir porter la voix des "24 000 citoyens" soit disant "évincés", il faudrait d'abord être capable d'entendre les 4 000 voix de ses

propres administrés pour pouvoir les représenter dignement.

Jacques PRAX

Elu de l'opposition,
Président de Choisir Valras-Plage

Vos élus référents de quartiers

La proximité avec les administrés est un élément essentiel du mode de gouvernance voulu par l'équipe municipale.

C'est pourquoi, en plus des permanences hebdomadaires des élus qui reçoivent sans rendez-vous chaque jeudi, du dispositif « Allo Monsieur le Maire » qui permet aux administrés d'être en relation téléphonique directe avec Monsieur le Maire, des élus de quartiers sont à votre disposition depuis le 1^{er} octobre.

La ville a été quadrillée en 4 grands quartiers selon l'infographie ci-après :

Le rôle des élus de quartiers :

En fonction de leur lieu de résidence, des élus se sont portés spontanément volontaires pour mener des actions de proximité, venir à votre rencontre.

Ils ont pour mission de traiter des problèmes du quotidien et sont les interlocuteurs privilégiés des Valrassiens. Chaque quartier disposera de 2 référents.

Comment les rencontrer ?

Les référents viendront systématiquement et régulièrement à votre rencontre dans votre rue, vos commerces, votre domicile. Ils pourront également être contactés à la mairie pour un rendez-vous qui pourra se dérouler soit chez vous, soit en mairie, soit sur un lieu spécifique.

Qui sont-ils et quelle est leur vision de leurs missions ?

1 • QUARTIER OUEST



Corinne Calmette,
adjointe au maire
déléguée à la jeunesse
et à l'éducation.

Courriel calmette.ac@gmail.com

« Pour moi c'est l'une des missions les plus importantes d'un élu : être sur le terrain, à l'écoute des gens. Rien n'est plus enrichissant que de recueillir les avis, les suggestions, les remarques, parfois les critiques de nos administrés. C'est cela qui nous permet d'évoluer et d'aller dans la direction de ce que souhaitent les habitants pour leur ville.

J'irai donc à la rencontre des habitants pour échanger en fonction de théma-

tiques en relation avec notre programme, mais aussi des sujets d'actualité. Et puis, n'oublions pas que notre quartier est un quartier en devenir et que chacun aura sans doute envie ou besoin de s'exprimer. A très vite donc ! »



Dr Laurence Safont,
conseillère municipale
déléguée à la santé et
aux Solidarités.

Courriel laurencesafont40@gmail.com

« Etre élu de proximité, proche de vous est l'essence même de notre mission. C'est ce vers quoi nous devons tendre à chaque instant. Vous nous avez fait confiance en nous élisant et notre devoir, mon devoir est d'aller vers vous. Non seulement pour échanger, me préoccuper de votre quotidien, recueillir vos suggestions pour les évolutions de la ville, mais aussi pour vous donner de l'information, vous rendre compte de notre action : nous vous le devons. C'est pourquoi, après chaque rencontre (et elles seront nombreuses tout au long du mandat), je reviendrai vers les personnes qui m'auront sollicitée pour faire un bilan. Je serai aux côtés de Monsieur le Maire pour des réunions de quartiers régulières et constructives. La mission d'élue est passionnante tout autant qu'elle demeure humaine, humaniste, généreuse. L'élue ne doit en aucun cas se couper de ceux qui sont et qui font la ville. Mon bonheur plein et entier sera d'échanger, de partager. Mon métier me porte quotidiennement vers l'autre, naturellement. Ma mission d'élue confortera ce penchant et le complètera. J'ai hâte de vous rencontrer ! »

2 • QUARTIERS CENTRE-VILLE



Chantal Roques,
conseillère municipale
déléguée à la culture et
au patrimoine

Courriel chantal.roques.loriz@orange.fr

« Un référent de quartier est, à mon sens, celui qui permet de maintenir l'indispensable lien entre les habitants et la muni-



capité. Il recueille leurs préoccupations, cherche des solutions, informe sur les projets municipaux. C'est une véritable relation de CONFIANCE qui doit exister et c'est ce à quoi je m'appliquerai en organisant régulièrement des réunions informelles, en déambulant avec les habitants dans le quartier. Je m'attacherai également à consulter les habitants sur un projet ou une action. De la même façon j'encouragerai leur participation à des projets généraux afin de construire et de proposer des actions et visant à améliorer la qualité de vie dans les quartiers. »



Sandra Deleye,
conseillère municipale
déléguée aux actions
environnementales

Courriel sandra.deleye@ville-valrasplage.fr

« Etre référent de quartier c'est bien sûr cultiver la proximité avec les Valrassiens. Pour cela j'envisage de sillonner régulièrement mon quartier afin de rencontrer les habitants, cerner leurs attentes ainsi que ce qui est important pour eux en termes d'amélioration de leur quartier et de leur quotidien. Il me semble très important d'avoir leur avis sur des sujets aussi divers que l'aménagement de la ville, l'animation ou la communication par exemple. J'envisage de me rendre au domicile des habitants pour me présenter et répondre à leurs questions (naturellement lorsque je ne connaîtrai pas le sujet, je me renseignerai et reviendrai vers eux). Enfin, je souhaiterais pouvoir organiser des moments de convivialité, à chaque changement de saison, dans mon quartier afin de réunir ceux qui le souhaitent et échanger avec eux. »

3 • QUARTIERS NORD



Stéphanie Morel,
conseillère municipale
déléguée aux
personnes handicapées
et aux associations à
caractère solidaire.

Tél. 04 34 53 70 16

« Etre référente de quartier est pour moi l'occasion d'échanger, de partager, de créer cette essentielle et nécessaire proximité qui doit exister entre élus et administrés. C'est l'occasion de mieux se connaître dans un contexte plus personnalisé et plus confidentiel, de réunir les voisins »



Clément Briéra,
conseiller municipal
délégué à la jeunesse.

Courriel brieraclement@hotmail.fr

« Pour moi, un référent de quartier est un interlocuteur privilégié au plus près des Valrassiens, un trait-d'union. Je serai à l'écoute des remarques et des propositions des habitants et j'en informerai les élus et services concernés pour qu'elles soient prises en considération. J'assurerai un suivi de ces échanges constructifs auprès de l'administré. Plus concrètement, ces échanges pourront se porter sur des domaines tels que la jeunesse bien sûr, mais aussi l'animation, le cadre de vie, la sécurité, la circulation, le stationnement, l'environnement, la voirie, la propreté, les espaces verts... »



Jérôme Agut,
conseiller municipal
délégué à la
tranquillité publique et
à la médiation

Courriel agut34350@bbox.fr

« Mon objectif est de déambuler à minima 2 fois par mois dans le quartier pour relever les problèmes tels que dégradations de la voirie, mobilier urbain endommagé, mobilier urbain manquant etc... À l'occasion de ces déambulations, des administrés viendront naturellement à ma rencontre (ou inversement) pour me transmettre des doléances, des idées pour améliorer le quartier ou tout simplement discuter avec moi. Toutes les réflexions et suggestions seront naturellement transmises au maire, discutées en commission et des réponses seront alors apportées aux habitants. Enfin, des réunions de quartiers, de secteur que nous animerons se dérouleront régulièrement sur les sujets inhérents aux problématiques de chaque quartier ».

4 • QUARTIERS EST



Rémy Auriac, adjoint
au maire délégué
à l'urbanisme aux
travaux et à la mobilité

Courriel rma.auriac@gmail.com

« Je suis référent de quartier depuis 2014 et je me concentre principalement sur tout ce qui a trait à l'urbanisme et à l'aménagement. Tous les projets s'expliquent, ont une histoire, des contraintes et mon rôle de référent est d'expliquer aux

Valrassiens la genèse de ces projets. C'est aussi naturellement de les écouter parler de leur quotidien et des travaux qu'ils aimeraient voir réaliser pour améliorer leur perception de la ville, démêler le possible de l'irréalisable. Les Valrassiens peuvent me contacter par le biais du secrétariat des élus : 04.34.53.70.16



Alain Bourmaud,
conseiller municipal
délégué à la voirie
et à l'espace public

Courriel 06 11 57 19 06

« Lorsque j'ai été sollicité par Daniel Ballester pour tenter la belle aventure municipale, j'ai accepté en précisant bien que je souhaitais avant toute chose être un élu de terrain. Le rôle de référent de quartier vient conforter cette mission. Dans une équipe, il faut nécessairement des hommes de dossier et des hommes qui arpentent leur ville, prennent son pouls chaque jour, discutent avec les habitants, les commerçants, les artisans. Je fais partie des seconds (même si je suis très attentif à tous les dossiers traités) et c'est tout naturellement que j'irai à la rencontre des habitants de mon quartier. » ■



De gauche à droite : Patricia PIERRE, Haude VIGNERON, Déborah KRIZ, Elodie VIAELLE-CARVAJALES

CCAS

Visites de convivialité : rompre l'isolement des personnes âgées

Le déploiement des visites de convivialité a un impact majeur sur les politiques du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la ville de Valras-Plage, en ce sens où il favorise une démarche participative auprès de nos seniors et permet la construction de liens intergénérationnels plaçant l'utilisateur au cœur des liens sociaux novateurs.

Les missions de convivialité du CCAS se traduisent par des appels téléphoniques ou des visites au domicile des personnes âgées, selon la volonté et les besoins des valrassiens.

Les objectifs premiers sont de prendre des nouvelles de nos aînés, de maintenir un contact pour lutter contre la solitude et l'isolement relationnel, ou tout simplement

partager un moment convivial. Lors d'une première approche, les agents en profitent pour faire connaissance avec la personne et éventuellement son entourage, et présenter les services et animations du CCAS, de la ville et des partenaires. Ensuite, un contact régulier est instauré, en fonction de la volonté de la personne.

Au demeurant, les autres missions consistent à vérifier que les conditions de

vie à domicile s'effectuent dans un environnement propice. A défaut, les agents proposent la mise en place de dispositifs adaptés à leur situation (aide à domicile, détecteur de chute...).

Par ailleurs, outre le rôle d'information et d'orientation auprès des organismes et partenaires sociaux compétents, les agents sont habilités à compléter et transmettre les

dossiers d'aide sociale légale, notamment les formulaires d'Allocation Personnalisée d'Autonomie, ceux liés au handicap auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées, à l'Assurance Maladie... ■

CONTACT

CCAS 1, boulevard Roger Audoux
Tél. : 04 67 32 68 80
Mail : accueil.ccas@ville-valrasplage.fr

> Semaine bleue

Dans le cadre de la « Semaine Bleue », semaine nationale des retraités et des personnes âgées, le CCAS de la ville de Valras-Plage propose deux journées d'animations, les 6 et 8 octobre :

- Mardi 6 octobre à 14h30 au Palais de la mer : projection du film « Adopte un veuf » de François Desagnat avec André Dussollier et Bérengère Krief ; entrée libre
- Jeudi 8 octobre à 14h30 au Palais de la mer : conférence sur le thème de l'escroquerie

Rappel des règles sanitaires : port du masque obligatoire même pendant la séance, lavage des mains à l'entrée du Palais de la Mer, distanciation physique (occupation d'un siège sur deux, sans exception). Attention places limitées à 80 personnes pour chacune des animations.

> Navette Ohé !

Mise en circulation en avril 2016 par la ville de Valras-Plage, la navette valrassienne « Ohé ! », véhicule de marque Citroën et de type Jumpy Multispace d'une capacité de 9 places assises, est destinée en priorité aux personnes âgées de 60 ans et plus ; ne personne plus jeune, qui présenterait de sérieuses

difficultés de mobilité, pourrait également bénéficier de ce service.

Pilotée par les agents du CCAS, cette navette gratuite accomplit des trajets sur l'ensemble du territoire de la commune, du lundi au vendredi matin, excepté le mercredi, et les mardis et jeudis après-midi.

Le transport à bord de la navette « Ohé ! » s'effectue uniquement sur réservation au 04 67 32 68 80 et avec port du masque obligatoire.

> Ateliers mémoire

La session débutera en janvier 2021, à raison de 12 séances d'1h30 animées par Régine Phalippou.

Le coût des 12 séances s'élève à 24 euros, avec un maximum de 15 participants.

Pour ces différents ateliers, les inscriptions sont gérées par le CCAS.

> Noël du CCAS

Le Noël du CCAS est programmé le jeudi 10 décembre 2020 au Palais de la mer.

Cette année, en raison de la Covid, aucune animation ne pourra être proposée. En revanche, les **bons d'achat** généreusement offerts par le

CCAS et la ville seront tout de même octroyés. Les **personnes inscrites** recevront un courrier leur annonçant les modalités de retrait des bons de Noël.

Modalités d'inscription :

- L'inscription sur la liste n'est pas automatique et relève d'une démarche volontaire
- Conditions à remplir : être domicilié sur la commune depuis au moins un an et être âgé d'au moins 75 ans
- Justificatifs à fournir : justificatif d'identité en cours de validité et justificatif de domicile (facture énergie, quittance de loyer, taxe d'habitation) de moins de 3 mois au nom de la personne concernée. Le justificatif de la taxe foncière n'est pas accepté.
- **Date limite d'inscription : le 31 octobre 2020**

Message pour les commerçants de Valras-Plage :

Les commerçants qui acceptent les bons d'achats de Noël du CCAS sont invités à s'inscrire auprès du CCAS, afin de figurer sur la liste des commerces participants à cette opération et remis aux bénéficiaires lors de la remise de leurs bons d'achat.

Le paiement est effectué par mandat administratif après avoir retourné au CCAS :

- Les bons d'achat
- La facture adressée à l'attention du CCAS de Valras-Plage
- Le RIB du commerce concerné.

> Permanences Actiom, Ma commune Ma santé

Les prochaines permanences d'Actiom concernant le dispositif « Ma commune Ma santé », la solution santé mutualisée accessible à tous, se tiendront dans les locaux du CCAS, sur rendez-vous uniquement, les vendredis après-midi 16 octobre, 13 novembre et 4 décembre.

Prise de rdv auprès des référents locaux :

Benoit Jourde - 06 07 87 68 69
et Nathalie Bruno - 06 52 24 79 03

> Ateliers Gym Seniors Santé

Prendre soin de sa forme et de sa santé avec des exercices de gymnastique douce animés par l'Association Ma Vie, les vendredis de 10h30 à 11h30 à l'Espace associatif Guy Combes.

Inscription

Brigitte Pollet (coordinatrice en Activités Physiques Adaptées) au 06 26 04 41 12.

Bibliothèque pour tous... Avec les compliments d'Amélie Nothomb !

Installée boulevard Gambetta, en face de l'Office de Tourisme, dans des locaux mis à sa disposition par la ville de Valras-PLage depuis 1996, l'association « Culture et Bibliothèque pour tous » présidée par Régine Oltra, qui succède à Béatrice Hérial, est animée par une équipe de lectrices bénévoles passionnées de littérature française et étrangère.



Avec plus de 5 000 ouvrages qui se distinguent par une grande diversité des styles littéraires, le fonds bibliothécaire s'enrichit chaque année de publications nouvelles. « Après une rigoureuse sélection effectuée par les documentalistes de l'association, nous avons par exemple acquis pour cette

rentrée 2020, « Les Aérostats », le dernier ouvrage d'Amélie Nothomb, « Yoga » d'Emmanuel Carrère, « Fille » de Camille Laurens, « Avant que j'oublie » d'Anne Pauly, Livre Inter 2020, ou encore « Nickel Boys » de l'américain Colson Whitehead, romancier remarquable récompensé par 2 prix Pulitzer » confie Régine Oltra.

Parmi tous les auteurs présents sur les rayons de la bibliothèque, une romancière a noué une relation singulière avec l'association valrassienne... Amélie Nothomb ! Cette écrivaine qui avait connu un succès international avec son premier roman Hygiène de l'assassin, a, en effet, adressé cet été, une charmante lettre à la présidente. Datée du 22 juillet 2020, la missive d'Amélie Nothomb exprimait : « Chère bibliothèque de Valras, Chère Régine. Merci pour ce beau message, je vous souhaite le meilleur... De tout cœur ! NB : à votre santé ! »

« Oui, à votre santé ! », car elle aime beaucoup le champagne ! » sourit Régine Oltra qui, depuis le début des années 2000, entretient une correspondance régulière avec la romancière. « Professeur de français dans un collège de Châlons-en-Champagne, j'avais réalisé un travail avec mes élèves de 3^{ème} autour des autobiographies d'auteurs, dont Amélie Nothomb. Une lettre signée par toute la classe lui avait été envoyée et elle répondit immédiatement. Depuis, nous ne nous sommes jamais perdues de vue, et l'ai croisée à maintes reprises lors de salons du

livre ou des séances de signatures. Pour la Bibliothèque pour tous, je lui avais demandé un petit coup de pouce, et nous avons reçu très rapidement son message de soutien... Elle est adorable ! » précise Régine, avant d'ajouter « je suis très fière car un ancien élève, Camille Brunel, vient d'être sélectionné pour le prix Renaudot 2020 avec son livre « Les Métamorphoses » ! »

Depuis le 1^{er} octobre, La bibliothèque élargit ses plages horaires et propose de nouveaux créneaux d'ouverture : **les lundis de 9h à 12h et de 15h à 17h les jeudis et samedis de 9h à 12h.**

La cotisation annuelle s'élève à 18 euros par famille et le coût du prêt d'un livre est de 1 euro ; des tarifs forfaitaires sont appliqués l'été, pour les vacanciers.

Par ailleurs, des livres puisés dans le stock (romans, BD) sont en vente aux tarifs de 2 euros l'unité et 5 euros les trois. ■

CONTACT

06 08 03 76 88

Facebook :

culture et bibliothèque pour tous valras-plage

Médiabus

Le Médiabus de la Médiathèque André Malraux viendra à la rencontre des Valrassiens, les vendredis 9 et 23 octobre, 6 et 20 novembre, 4 et 18 décembre, de 10h à 11h30, et stationnera en haut de la rue piétonne, près du parking Charles Thomas.

Il propose plus de 1 500 livres, albums, bandes dessinées, disques et DVD ; une vitrine de choix des collections de la Médiathèque André Malraux, avec des documents variés et très souvent renouvelés.

Un prêt personnalisé est également possible : le visiteur demande un ouvrage, il lui est apporté lors du prochain passage. Pour s'inscrire, une pièce d'identité et un justificatif de domicile pour les habitants de l'Agglo sont requis.

Droit d'inscription annuel, pour les personnes de moins de 25 ans : gratuit ; pour les habitants de l'Agglo Béziers Méditerranée : gratuit (pour connaître la liste des justificatifs de domicile accep-

tés rendez-vous sur le site internet de la Médiathèque). Pour les habitants hors Agglo Béziers Méditerranée : 20 €. Seul le paiement par chèque est accepté. ■

MÉDIATHÈQUE ANDRÉ MALRAUX

1, place du 14 Juillet 34500 Béziers

Tél. : 04 99 41 05 50

Mail : mediatheque@beziers-mediterranee.fr

www.mediatheque-beziers-agglo.org





Groupe scolaire Jules Verne : une rentrée parfaitement réussie !

Quelques jours après la rentrée des classes, Daniel Ballester, accompagné de Corinne Calmette, adjointe au maire déléguée à la jeunesse et à l'éducation, Sandra Deleye, conseillère municipale déléguée aux actions environnementales en direction de la jeunesse et Clément Briera, conseiller municipal délégué à la jeunesse, sont allés à la rencontre des enseignants des écoles maternelle et primaire pour recueillir leur ressenti sur le déroulement de la rentrée.

Dans les cours de récréation devenues familières pour les écoliers, l'entrevue a été particulièrement conviviale. Elus et équipes pédagogiques ont fait le point sur le protocole sanitaire mis en place au sein des deux écoles. Les mesures prises ont été jugées par les parents particulièrement efficaces, puisque les élèves ont tous répondu présents lors de la rentrée... A la grande satisfaction des enseignants !

Dirigée par Joseph Lozano, l'école maternelle compte un effectif de 99 élèves, répartis en 4 classes, avec 5 professeurs des écoles pour les encadrer. « Certes, les nouvelles mesures sanitaires sont contraignantes (un seul parent accompagne son enfant dans l'établissement, lavage des mains obligatoire à l'entrée de l'école), mais nous avons le bonheur d'avoir à Valras-Plage des parents compréhensifs. Sincèrement, tout se passe

à merveille. Nous demeurons extrêmement vigilants sur le lavage des mains à la fin des récréations qui ne sont pas séparées entre les différentes sections, car le protocole ne l'impose pas en maternelle ». La pédagogie est ainsi placée sous la responsabilité de Joseph Lozano (petite section), Sandra Baret (moyenne section), Madame Carcy (moyenne et grande section), et Christine Sanchez et Madame Valls (grande section).

L'école primaire, placée sous la direction de Nathalie Barthélémy, recense 168 élèves partagés en 8 classes, du CP au CM2, sous la houlette de 8 enseignants. « Le protocole sanitaire est parfaitement respecté : marquage au sol dans la cour et sous les deux préaux, récréations alternées avec deux groupes de 4 classes, lavage des mains avec du gel obligatoire avant de rentrer en cours, tables espacées dans la mesure du possible. Cette année scolaire se présente vraiment sous les meilleurs auspices ».

Tout au long de l'année scolaire 2020-2021, les professeurs des écoles seront Nathalie Barthélémy (CP), Camille Tailhefer (CP), Xavier Ménivale (CE1-CE2), Corinne Cordiolani (CE1), Stéphanie Laget (CE2), Estelle Forestier (CM1), Christelle Fermier (CM1-CM2) et Sébastien Vieu (CM2), assistés de Sonia Calli et Benoît Chaillous. En outre, les intervenants scolaires demeurent identiques : Solenn Joucla (anglais), Stéphane Reynes (sport), Daniel Scafa (informatique) et Nathalie Mouty (BCD).

CONTACTS

École maternelle 06 81 14 32 78
École primaire 04 67 32 11 38



Renc'Arts de rue, le nouveau festival d'été de Valras-Plage !

Parades, cirque, danse, musique, théâtre de rue, performances, fanfares, pyrotechnie, magie, batucadas... Tout au long de l'été, de magnifiques spectacles ont irrigué la ville de Valras-Plage, d'Est en Ouest.



LE 14 JUILLET : BATUCA SAMBA



LE 19 JUILLET :
PARADE ROYAL CIRCUS & BADAUÉ SUD





LE 25 JUILLET : LES ARTS DE LA RUE



LE 31 JUILLET : FANFARES

LE 7 AOÛT : PARADE PACHY ET LA DANSE DES ÉLÉPHANTS





LE 15 AOÛT :
LES ARTS DE LA RUE



OCTOBRE

- > **Mardi 6 et jeudi 8 octobre : la Semaine Bleue**
- Mardi 6 octobre à 14h30 au Palais de la mer : projection du film « Adopte un veuf »
- Jeudi 8 octobre à 14h30 au Palais de la mer : conférence sur le thème de l'escroquerie
- > **Jeudi 8 octobre à 18h30 au Palais de la mer : cinéclub adultes**, thématique comédies, film « L'embarras du choix » d'Eric Lavaine ; **entrée libre**
- > **Samedi 10 octobre à 20h30 au Palais de la mer : spectacle Music-hall « Classe I »** avec Cécile Giroud et Yann Stotz.
Billetterie gratuite auprès de l'Office de tourisme 04 99 41 36 36
Nombre de places limité selon protocole sanitaire en vigueur.



- > **Jeudi 22 octobre à 18h30 au Palais de la mer : cinéclub adultes**, thématique comédies, film « Les invincibles » de Frédéric Berthe ; **entrée libre**
- > **Samedi 24 et dimanche 25 octobre, toute la journée, sur l'Esplanade Turco et le front de mer : Vide-Grenier** au profit de la Ligue contre le cancer et du Téléthon 2020
- > **Samedi 31 octobre : délai de fin d'inscription pour le Noël du CCAS**, programmé le jeudi 10 décembre, destiné aux personnes domiciliées à Valras-Plage et âgées de 75 ans et plus.
Contact : CCAS 04 67 32 68 80

NOVEMBRE

- > **Vendredi 6 novembre à 19h au Palais de la mer : spectacle « Clarinette divague »** proposé par l'Avant-scène Conservatoire Béziers Méditerranée ; **entrée libre**
- > **Mercredi 11 novembre : cérémonie commémorative de l'armistice de la guerre 14-18** avec la participation des enfants des écoles et de la chorale « Voix d'Orb »
- **11h45** : rassemblement devant l'Hôtel de ville
- **12h00** : cérémonie au Monument aux morts
- > **Jeudi 12 novembre à 18h30 au Palais de la mer : cinéclub adultes**, thématique Fabrice Luchini avec le film « Le mystère Henri Pick » de Rémi Bezançon ; **entrée libre**
- > **Samedi 14 novembre à 20h30 au Palais de la mer : théâtre « Tchekhov Comédie »**.
Billetterie gratuite auprès de l'Office de tourisme 04 99 41 36 36
Nombre de places limité selon protocole sanitaire en vigueur.



- > **Vendredi 20 novembre à 19h au Palais de la mer : concert « Ode à Beethoven »** proposé par l'Avant-scène Conservatoire Béziers Méditerranée ; **entrée libre**
- > **Jeudi 26 novembre à 18h30 au Palais de la mer : cinéclub adultes**, thématique Fabrice Luchini, avec le film « Le meilleur reste à venir » de Matthieu Delaporte et Alexandre de la Patellière ; **entrée libre**
- > **Samedi 28 novembre à 18h au Palais de la mer : concert « Improvisation musiques du Monde »** proposé par l'Avant-scène Conservatoire Béziers Méditerranée ; **entrée libre**

RETROUVEZ TOUTE LA SAISON CULTURELLE HIVER-PRINTEMPS DÈS LE 10 OCTOBRE

2021

PALAIS DE
LA MER



Tout le programme sur www.ville-valrasplage.fr